

## besoin d aide rachat de part

Par **mucif**, le **30/09/2009** à **16:21**

Bonjour,

Voila , je vais essayer de faire simple .....

Je vis actuelement avec une personne qui vient de quitter son compagnon et avec qui elle a acquis un bien .Le compagnon en question , ne veux pas vendre la maison qu'ils ont achetée en commun et ne tient pas à racheter non plus la part de son ex compagne.Je pensais tout d'abord formaliser un courrier lui donnant un delais pour soit vendre , soit effectuer un rachat .

est ce la bonne solution?

que dois je faire si cette personne refuse les deux options proposées ?

quels sont mes moyens de pression pour lui faire entendre raison ?

Par **FREMUR**, le **30/09/2009** à **16:53**

Bonjour

Reportez vous au blog de Maître Anthony BEM sur ce site à la rubrique droit civil et familial sous l'intitulé l'indivision successorale.

Pratiquement tout ce qu'il indique pour une succession est applicable dans votre cas.

Pour vous la faire simple : le principe de droit est que nul n'est tenu de rester dans l'indivision, donc dans votre cas il est possible de contraindre l'autre propriétaire à racheter la part de son ex compagne ou à vendre le bien de façon à ce que cette personne puisse récupérer sa part.

Il aurait tout intérêt à régler ça à l'amiable car pour lui le combat en justice est perdu d'avance.

Avant d'en arriver à une procédure judiciaire, la médiation habile d'un avocat pourrait sûrement faire fléchir l'intéressé.

CORDIALEMENT